

Maître d'ouvrage : Sore (40)

Mission : Élaboration du Plan de Référence

Equipe : METROPOLIS, territoires (mandataire) / CHARLOT, paysagiste / URBANIS (architecte du Patrimoine)

Calendrier : 2021-2022 (finalisation en cours)

L'objectif du Plan de Référence est de définir une stratégie d'aménagement de centre-bourg en combinant les différentes composantes de l'aménagement urbain : espaces publics, potentialités foncières (publiques ou privées), enjeux paysagers et environnementaux, équipements publics...

Ainsi, sur la base d'un diagnostic établi à une échelle élargie, l'objectif est de préciser le ou les périmètres d'interventions utiles durant les prochaines années dans une logique d'intervention cohérente dans le temps et dans l'espace.

Le diagnostic permet dans un premier temps de relever les enjeux auxquels l'intervention publique est pertinente et en complémentarité avec les autres démarches de planification engagées (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, SCoT, PNR des Landes de Gascogne,...) et des opérations en cours (réhabilitation de la salle des fêtes,...).

Sur cette base, la définition d'une stratégie d'aménagement du centre-bourg permet de mettre en avant les orientations prioritaires d'intervention et donc de fixer le périmètre d'intervention pour les prochaines années.

Ces orientations générales d'aménagement du territoire communal sont ensuite déclinées sous forme de fiches actions. Celles-ci détaillent séquence par séquence, ou bâtiment par bâtiment, les aménagements projetés en y affectant une enveloppe budgétaire et un calendrier de réalisation.

2.2 Une trame paysagère structurante

- Un écran naturel qui s'est créé au fil du temps, pour favoriser la structuration d'un espace public très vaste en cœur de village...
- Un patrimoine bâti typique aux emprises conséquentes entoure la place, ouvert sur l'espace public
- Quelques éléments bâtis posent question au regard de leur positionnement (Monument aux Morts et maison côté petite Leyre).

Les grands axes stratégiques proposés

2. Des espaces publics favorisant la revitalisation du centre bourg

- Repositionner la rue Bernard Martin dans l'axe de l'emprise publique
- Donner de la valeur et un espace de « respiration » aux façades urbaines
- Aménagement d'une cours intérieure
- Implantation d'un kiosque ou d'une halle
- Repositionnement du Monument aux Morts
- Définir un « fil de l'eau » comme lien entre les deux rives de la RD43 et invitation vers la Petite Leyre
- Matérialiser un espace de stationnement
- Créer un écran de verdure autour du Pôle de Santé
- Remise en valeur des cheminements piétons
- Création d'un théâtre de verdure : lieu d'animation d'un festival

Sore: Le patrimoine bâti en projet

L'ensemble bâti de l'angle de la Rue Broustra / Bernard Martin

- 1** Accès cour intérieure
Desserte des boutiques éphémères, du Tiers Lieu et des logements situés en étage
- 2** Accès restaurant côté rue et côté jardin (double terrasse) | Visibilité accrue
- 3** Connexion intérieure vers le Cercle de la Paix